

Avis à la population

Réunion d'information préalable du public

Les sociétés SNCB HOLDING et INFRABEL, maîtres d'ouvrage pour les bâtiments et les infrastructures ferroviaires et routières, en collaboration avec la Région Wallonne et la SRWT ainsi que EUROGARE, maître d'œuvre, informent le public qu'ils prévoient d'introduire prochainement auprès du Collège communal de la Ville de Mons une demande de permis unique pour la modernisation de la gare de Mons incluant une gare d'autobus

Le projet concerne le site de l'actuelle gare de Mons, place Léopold, comprenant la gare, les quais et les infrastructures ferroviaires.

Le projet comporte les activités suivantes : démolition de la gare existante, création d'emplacements de parking souterrains, modernisation des infrastructures ferroviaires et construction d'une gare-passerelle multimodale (trains, autobus) reliant la place Léopold et le site des Grands Prés et abritant des fonctions commerciales et de service.

Conformément aux dispositions du Code de l'Environnement, ce projet fera l'objet d'une ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT.

Pour faire en sorte que le public puisse :

- s'informer du projet ;
- émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- mettre en évidence des points particuliers à étudier lors de l'étude d'incidences ;
- présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences,

Quiconque est invité à assister à la REUNION D'INFORMATION PREALABLE DU PUBLIC qui sera organisée le :

Jedi 02 septembre 2010 à 20h00

au Théâtre Le Manège (grande salle)

1 rue des Passages à 7000 Mons

Pour toute information pratique, vous pouvez contacter le secrétariat d'EUROGARE.

Par tél : 00 32 4 2541958

Par e-mail : info@euro-liege-tgv.be

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, émettre ses observations, suggestions en les adressant par écrit au Collège communal de la Ville de Mons – Grand Place 7000 Mons – Cellule Environnement, en y indiquant ses nom et adresse. Elle en adresse une copie au demandeur, lequel les communique sans délai à l'auteur de l'étude d'incidences.